Couche d’ozone

Partage international nº 68 – Avril 1994

Plusieurs scientifiques déclarent que les nouvelles lois sur la protection de la couche d’ozone produisent aujourd’hui leurs effets. L’accord international pour l’arrêt de la production des fréons, CFC et autres dérivés chlorofluocarboniques semble prendre toute sa mesure. Selon ces scientifiques, le taux de CFC dans l’atmosphère, qui avait augmenté de 4 % par an dans les années 1980, ne croît plus que de 2 % l’an.

L’accord international prévoit l’arrêt définitif de la production de CFC en 1996. Il en résultera une diminution progressive du taux de CFC présents dans la stratosphère à compter du début du siècle prochain. Cependant, l’élimination complète des CFC dans les couches supérieures de l’atmosphère pourrait demander 100 ans.

Sources : San Francisco Chronicle, USA
Thématiques : environnement
Rubrique : Faits et prévisions